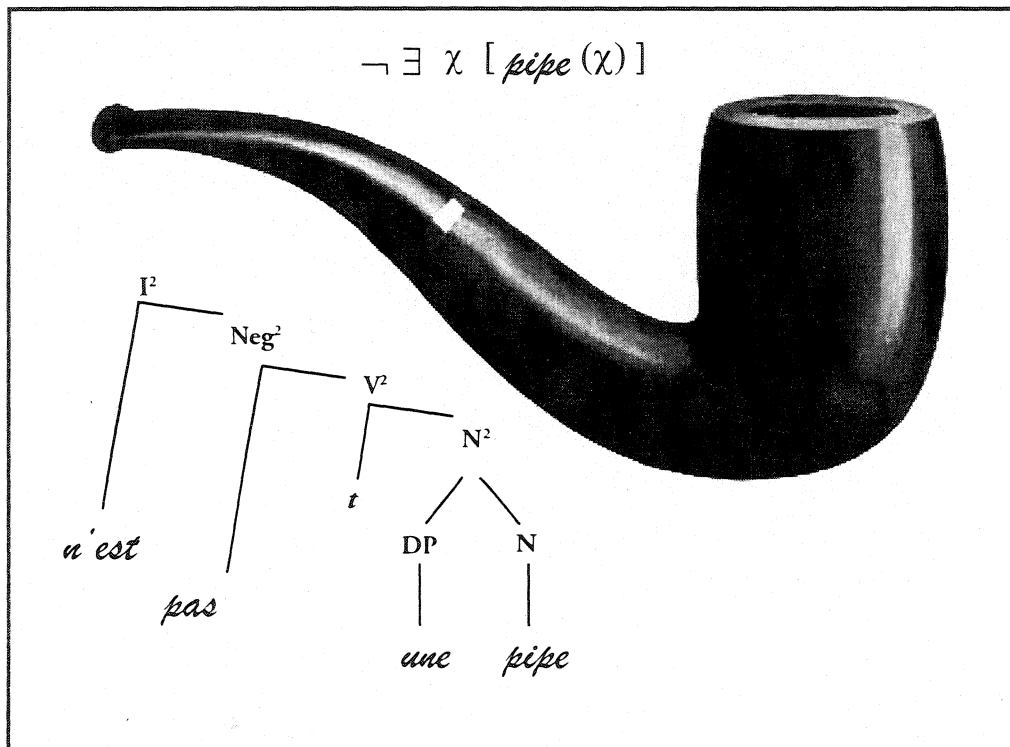


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volumes 8 et 9, avril 1998

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

QUESTIONS DE SENS SYNTAXE, SÉMANTIQUE, LEXICOGRAPHIE



Mais, au fait, qu'est-ce qu'une pipe?

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- PROJETS DE MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE

ESSAI SUR LE TEXTE DE CHANSON COMME TEXTE POÉTIQUE

Pierre Girard
Université du Québec à Chicoutimi

Dans la typologie des textes poétiques, on reconnaît le texte de chanson dont la particularité est de se combiner à une structure musicale, devenant un « genre participant à la fois de la poésie et de la musique » (D.Bégin). Tout porte à croire que le texte, conçu pour être écouté d'abord, serait à même de posséder des caractéristiques spécifiques propres à son statut.

Pourtant, il n'est pas rare de nos jours d'entendre chanter des poésies qui, à l'origine, se destinaient exclusivement à être lues : Léo Ferré interprétant la poésie de Rimbaud et de Verlaine en chanson ; Serge Reggiani, dans une série d'albums intitulés « Poètes » s'appropriant les poèmes d'Appolinaire, de Beaudelaire, de Prévert ou encore de Victor Hugo. On peut dès lors supposer que toute poésie peut devenir chanson, à partir du moment où elle s'adjoit à un support musical.

Un des spécialistes de la poésie orale, Paul Zumthor, a défini avec justesse la chanson comme une « poésie sonorisée », terme suggérant quelques interrogations. En effet, si le texte de chanson est un texte poétique, la réciproque est-elle vraie ? Tous les poèmes peuvent-ils devenir textes de chanson ? Dans le cas contraire, le poème doit-il posséder des caractéristiques spécifiques lui permettant l'accessibilité à une sonorisation éventuelle ?

Il serait facile d'éluder notre problématique en posant, par exemple, que le domaine de la musique *underground* peut utiliser n'importe quel poème, et le juxtaposer à n'importe quelle structure musicale à des fins exploratoires. Alain Frontier déclare à ce propos que « tout peut être chanté, et ce, sur tous les tons ». Cette affirmation s'applique sans doute à plusieurs domaines musicaux, mais elle s'avère discutable lorsqu'on aborde la chanson à texte.

Certaines catégories d'interprètes se font les représentants des poètes écrivains. Aussi doivent-ils, à l'occasion, opérer ici et là quelques transformations au poème afin de pouvoir l'adapter à la musique. C'est le cas par exemple du poème « Le serpent qui danse » de Beaudelaire dont certains vers furent supprimés pour les besoins de la mélodie. Dans d'autres cas, pour éviter de modifier la versification, le poème est récité plutôt que chanté. Il est alors accompagné d'une structure musicale

Malgré quelques repères stylistiques (dont la répétition anaphorique), il reste difficile – voire impossible – de bien cerner la différence entre le poème et le texte de chanson. Même si ces deux formes relèvent du genre poétique, il faudrait revoir les notions de prose et de poésie pour mieux discerner les textes faits pour être lus de ceux faits pour être chantés. Cette réalité est si bien présente qu'on a du mal à s'imaginer un texte de chanson fonctionnant sans sa structure musicale. Certains auteurs-compositeurs (-interprètes) vont même jusqu'à parler de «vieux texte oublié au fond d'un tiroir» pour désigner un texte de chanson qui n'a encore jamais été mis en musique. La difficulté d'analyser le phénomène complexe de la chanson relève de son caractère polymorphe où «parole poétique, voix, mélodie - texte, énergie, forme sonore - activement unis en performance concourent à l'unicité d'un sens. Trop peu d'études précises ont porté jusqu'ici sur cette sémiose » (P. Zumthor).

Un texte de chanson séparé de sa structure musicale peut-il alors être considéré comme un poème véritable et indépendant? Serait-il juste de prétendre que le livret des paroles de chansons qui accompagne un album pourrait tenir lieu de recueil de poésie? Pour ma part, je crois qu'un texte de chanson est un texte poétique relevant du principe de l'oralité et que sa fonction première est d'être récité ou chanté; il constitue, avec la structure musicale, la partie d'un tout relevant d'un niveau supérieur: la chanson.

1. On retrouve la désignation «illustration musicale» au verso de la pochette d'album «Poètes I» de Serge Reggiani.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉGIN, Denis, GAULIN, A, PERREAULT, R. 1993. *Comprendre la chanson québécoise*. Monographie n° 39, GREME, Département des sciences de l'éducation, UQAR.
- ZUMTHOR, Paul. 1983. *Introduction à la poésie orale*. Paris, Éditions du Seuil.
- FRONTIER, Alain. 1992. *La poésie*. Paris, Belin.
- DUFRENNE, Mikel. 1973. *Le poétique*. Paris, Presses Universitaires de France.